



**PAR COURRIEL**

Québec, le 21 novembre 2025



**Numéro de dossier : 2511028-358**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 12 novembre 2025 visant à obtenir copie de toutes les subventions du ministère de la Culture et des Communications qui ont été versées à la région de Laval entre 2014 et 2025, par programmes, par enveloppes et avec les montants associés.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.